

SUPERSONIC IMAGINE

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 2.353.462,40 euros
Siège social : Les Jardins de la Duranne - Bât. E et Bât. F
510, rue René Descartes - 13857 Aix-en-Provence Cedex
481 581 890 R.C.S. Aix-en-Provence

INFORMATION RELATIVE À LA CONCLUSION DE CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Aix-en-Provence, le 14 août 2019,

En application des dispositions de l'article L225-40-2 du Code de commerce, nous vous informons :

→ de la conclusion ce jour d'un contrat de prêt en langue anglaise intitulé « *Loan Agreement* » entre la société Supersonic Imagine SA et la société Hologic Hub Ltd, actionnaire détenant plus de 10% du capital de Supersonic Imagine SA, et

→ de l'adhésion par Supersonic Imagine SA, dans le cadre de la conclusion du « *Loan Agreement* » en sa qualité de filiale d'Hologic Hub Ltd, à un *Intercompany Demand Promissory Note* en date du 29 mai 2015 conclu par Hologic Inc., société mère du groupe Hologic, et ses filiales dans le cadre d'un *Credit and Guaranty Agreement* en date du 29 mai 2015 (et amendé ultérieurement) entre Hologic, Inc., Hologic GGO 4 Ltd et Bank of America, N.A., étant précisé que l'*Intercompany Demand Promissory Note* organise notamment la subordination par rapport aux obligations issues du *Credit and Guaranty Agreement* de certains flux entre membres du groupe.

aux conditions principales suivantes :

- Objet : Emprunts de type revolving pour un montant maximum cumulé de 30.000.000 euros.
- Échéance : 12 août 2024 (hors cas d'accélération).
- Taux d'intérêt annuel : 5,47 % couru par période d'intérêt fixée à trois mois (étant précisé que la première période d'intérêt sera plus courte et la dernière pourra l'être également).
- Remboursement anticipé : à tout moment sans prime ni pénalité.
- Juridiction / droit applicable : État de New York (USA).
- Utilisation : financement du fonds de roulement et remboursement de l'endettement de Supersonic Imagine.